

PROGRAMME DE FORMATION – PRESENTIEL OU CLASSE VIRTUELLE

Formation IDE à la rédaction des certificats de décès

Validité du programme : mars 2026 – décembre 2026

Périodicité de révision : annuelle selon l'actualité réglementaire, professionnelle ou scientifique

Version 1 – mars 2026

CONTEXTE ET BESOINS

La formation relative à l'établissement des certificats de décès par les infirmiers s'inscrit dans le cadre du décret n° 2025-371 du 22 avril 2025, qui élargit les compétences de certains infirmiers diplômés d'État. Cette évolution réglementaire répond aux difficultés rencontrées sur le territoire pour obtenir rapidement un certificat de décès, notamment dans les zones où la disponibilité médicale est limitée. En France, près de 670 000 décès sont enregistrés chaque année, ce qui rend cet acte indispensable au bon fonctionnement des démarches administratives et funéraires.

Destinée aux IDE justifiant d'au moins trois ans d'exercice, cette formation leur permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour établir, dans des situations encadrées, les certificats de décès chez l'adulte, en dehors des cas relevant d'une procédure médico-légale ou réglementaire spécifique. Elle apporte une méthodologie structurée pour réaliser le constat clinique du décès et identifier les signes certains de mort.

Cette formation est conforme aux enseignements obligatoires listés dans l'arrêté du 22 avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'Etat pour l'établissement d'un certificat de décès dans le cadre de l'article 56 de la loi n° 2025-199 du 28 février 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2025. Elle ouvre droit, sous réserve de réussite à l'évaluation finale des connaissances, à la délivrance de l'attestation réglementaire exigée par l'Ordre National des Infirmiers pour pratiquer cette activité.

Ce programme de formation continue est appuyé sur le thème référencé S05-072 à l'appel à projet infirmiers 2026 du FIFPL.

RESULTATS : nouveau programme

PUBLICS CONCERNES Infirmiers libéraux

PRE REQUIS Justifier de 3 ans minimum d'exercice

DUREES/MODALITES 12 h en présentiel ou en classe virtuelle

DELAIS D'ACCES Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation pour un financement individuel, et 48h avant la formation pour un financement collectif

ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter :
contact@isis-infirmiers.com

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Ce programme est composé plusieurs séquences alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque séquence comporte des apports cognitifs, des travaux de groupes, des études de cas, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées. Les méthodes seront adaptées à la modalité classe virtuelle.

Les supports pédagogiques transmis aux apprenants au format numérique comportent les messages clés du programme et un recueil de fiches pratiques.

METHODES D'EVALUATION

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses sont argumentées par le formateur tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation globale du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1^{er} niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2^{ème} niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test)

Conformément à l'arrêté du 22 avril 2025, le programme est sanctionné par la délivrance d'une attestation de formation sous condition de réussite au questionnaire de fin de formation avec un score au moins égal à 70% de bonnes réponses.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Lorsque la formation est développée en classe virtuelle, elle est accessible via un ordinateur (PC ou Mac) ou une tablette. Elle nécessite une bonne connexion internet, et l'activation des fonctionnalités son et caméra.

Les données et modalités d'accès transmises aux apprenants via un courriel dédié sont personnelles et inaccessibles.

Un support technique est proposé et concerne uniquement les problématiques d'accès à la classe virtuelle ainsi que l'utilisation des fonctionnalités de l'environnement de formation.

La personne responsable assure le suivi technique des apprenants tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

SESSIONS ET FINANCEMENTS

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

PROFIL(S) FORMATEUR(S)

IDE expérimenté en formation des adultes, et ayant suivi la formation infirmière à la rédaction des certificats de décès.

OBJECTIFS

L'ambition générale de ce programme est de permettre aux infirmières libérales d'être en mesure, dans les conditions prévues par la loi, de constater un décès et rédiger un certificat de décès en utilisant les outils dédiés à la certification des décès et en respectant les règles administratives, juridiques et éthiques.

La formation permettra aux participants :

- De réaliser le constat de décès, examiner le corps et renseigner le volet médical du certificat de décès en identifiant les causes et modes de décès
- D'appliquer les règles administratives, juridiques et éthiques encadrant l'établissement du certificat de décès par l'infirmier
- D'utiliser les outils numériques dédiés à la certification électronique des décès

PROGRAMME

1^{ère} demi-journée – Durée = 3h Présentiel ou classe virtuelle	2^{ème} demi-journée - Durée = 3h Présentiel ou classe virtuelle
<p>Présentation du programme et son déroulement Introduction et test de positionnement</p> <p>Module 1 : Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Généralités relatives aux données de mortalité en France, notamment finalités et objectifs d’usage des données sur les causes des décès - Mécanismes physiopathologiques et signes permettant d’attester la mort, notamment les signes positifs et négatifs, et datation de la mort 	<p>(suite) Module 1 : Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen clinique permettant de constater la mort - Causes et modes de décès, et situations suspectes - Volet médical du certificat de décès
3^{ème} demi-journée - Durée = 3h Présentiel ou classe virtuelle	4^{ème} demi-journée - Durée = 3h Présentiel ou classe virtuelle
<p>Module 2 : Administratif et juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Textes réglementaires encadrant la certification de décès par les IDE - Conditions d’intervention des IDE - Procédure administrative et rédaction des documents annexes au certificat de décès, dont notamment l’attestation de mort naturelle - Responsabilités professionnelles - Posture professionnelle adaptée : annonce et gestion du décès 	<p>Module 3 : Système d’information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif numérique des certifications de décès - Exercices pratiques de rédaction et dépôts de certificats <p>Validation de la formation par l’évaluation finale des connaissances et compétences (post test) Conclusion</p>